

Janvier 2012



CAGP • ACPDP™
CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DON'S PLANIFIÉS



MESSAGE DU NOUVEL AN DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je saisis l'occasion pour souhaiter une bonne et heureuse année à tous nos membres ! L'année 2012 s'annonce excellente pour la CAGP-ACPD^{MD}. Que nous réserve-t-elle, demanderez-vous ? Cette année, nous allons continuer à viser à être le principal fournisseur de formation pour les professionnels des domaines de la bienfaisance et de l'expertise-conseil. Pour donner le coup d'envoi de 2012, quoi de mieux que le lancement d'une nouvelle série de webinaires ?

La série de webinaires *Top 6* aborde des sujets en demande en matière de dons planifiés. Le 11 janvier, nous avons lancé notre premier webinaire intitulé « *Are you in the Game or on the Bench?* » mettant en vedette Helen DeBoer-Daggett. Elle y explique comment évaluer la stratégie de marketing de votre programme de dons planifiés afin de vous assurer que votre organisme s'adapte à un environnement en évolution.

La CAGP-ACPD^{MD} est heureuse de l'intérêt considérable suscité par le lancement de la série et du succès de son premier webinaire. Voici quelques-uns des commentaires que nous avons reçus de la part des personnes qui l'ont suivi :

- *Je brûle d'impatience de partager cette information et ces idées avec mes collègues. Merci !*
- *La présentation qu'a donnée Helen était excellente ! Merci pour la documentation utile qui a été distribuée.*
- *J'ai hâte d'assister aux cinq autres webinaires !*
- *Présentation excellente et professionnelle ! Quel bon début de série !*

Pour ceux qui n'ont pu assister à ce premier webinaire en ligne, il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux cinq suivants. Assurez-vous de ne pas manquer le prochain ayant pour titre « *Things You Should Know About Receipting - Events and Other Charitable Gifts* » qui sera présenté par DeWayne Osborn le 25 janvier 2012.

Bonne année 2012 !

Diane MacDonald
Directrice générale

Dans ce numéro :

- MESSAGE DE LA DIRECTRICE
- EN DIRECT DU CONSEIL
- NOUVELLES DE L'ARC
- Q & R SUR LES DONS PLANIFIÉS
- DONS D'ASSURANCE VIE
- ANNONCES
- NOUVEAUX MEMBRES
- FORMATION PROFESSIONNELLE
- CONGRÈS 2012
- UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}
- OFFRES D'EMPLOI
- QUESTION ET RÉPONSE SUR LES DONS PLANIFIÉS
- LIENS INTÉRESSANTS
- ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LES TABLES RONDE

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Les opinions exprimées dans ce bulletin de liaison n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement, sauf indication contraire, les politiques ou les vues de la CAGP-ACPD^{MD}.

Le *Planner* est publié de façon régulière tout au long de l'année par l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés. Aucun article de ce bulletin ne peut être reproduit sans une autorisation préalable écrite de l'association. Le *Planner* est aussi publié en anglais.

Pour toute information,
veuillez vous adresser à :
Communications@cagp-acpd.org

EN DIRECT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je vous souhaite à tous une excellente année !

Chaque année, en novembre, les membres du C.A. se réunissent en personne à Ottawa pour discuter de planification stratégique. C'est l'occasion de voir grand et d'explorer des avenues d'action qui dépassent les limites que nous nous donnons dans le travail de tous les jours. C'est un aspect crucial du développement de la CAGP-ACPD^{MD} et un aspect critique du rôle du conseil. C'est particulièrement vrai maintenant, car nous abordons la dernière année de notre plan quinquennal et nous commencerons à envisager l'élaboration du prochain plan stratégique quinquennal en novembre 2012.

Quand le conseil s'est réuni en novembre dernier, un certain sentiment de satisfaction et d'excitation régnait. Satisfaction, parce que nous pouvions regarder cinq ans en arrière et voir les nombreuses avancées réalisées par la CAGP-ACPD^{MD} sur de nombreux fronts. Excitation, en ce sens qu'avec la fin cette année de l'actuel cycle de planification stratégique, nous pouvons voir le potentiel de ce qui peut être réalisé par notre association dans les cinq années qui suivront.

Nouvelles activités de formation, grâce à des cours à distance dispensés sur le Web. Remise d'attestations couronnant un certain nombre de cours. Initiatives dans le secteur pour l'élaboration de mesures fiables d'évaluation de la terminologie et du rendement dans le domaine des dons planifiés. Augmentation de notre influence qui est déjà forte auprès du gouvernement pour faire adopter des changements législatifs favorables. Élargissement de nos centres d'intérêt pour inclure les dons planifiés dans un sens plus global.

Toutes ces idées et beaucoup seront discutées par le conseil. Au cours de la prochaine année, grâce à votre soutien et à vos commentaires, le conseil espère mettre au point des idées qui vous susciteront votre enthousiasme et qui pourront être intégrées au plan stratégique qu'il élaborera en novembre.

Nous comptons donc sur vous pour nous glisser des suggestions à l'oreille. Attrapez-nous pendant les rencontres de tables rondes ou au congrès annuel. Envoyez vos idées par courriel. Téléphonnez-nous. Envoyez des lettres par la poste, à l'ancienne mode. Participez à nos sondages. Prenez le moyen qui vous convient pour nous communiquer vos idées de façon concrète. Pour notre part, nous ferons un effort concerté afin d'entrer en communication avec vous et de faciliter toute communication réciproque.

Enfin, le conseil tient à remercier les bénévoles qui ont contribué en grand nombre au fonctionnement des tables rondes et des comités nationaux. Sans vous, nous ne pourrions offrir tout ce que nous offrons. Grâce à vous, nous changeons le portrait de la bienfaisance au Canada !

NOUVELLES DE L'ARC

- [Bienfaisance branchée, No 10 - Décembre 2011](#)
- Une nouvelle webémission sur les problèmes de non-conformité et comment les éviter a été ajoutée sur la page [Webémissions pour les organismes de bienfaisance](#).
- Consultez nos nouvelles [Listes des autres donateurs reconnus](#) ou la [Liste des organismes de bienfaisance](#) pour confirmer si un organisme de bienfaisance est autorisé à délivrer des reçus officiels de dons.

QUESTION ET RÉPONSE SUR LES DONS PLANIFIÉS



Q : Pouvez-vous me donner un exemple de cadre de référence s'appliquant à un comité des dons planifiés ?

R : La plupart des organismes de bienfaisance envisagent la création d'un comité des dons planifiés composés de bénévoles provenant du milieu des conseillers professionnels (avocats

spécialistes du droit testamentaire et successoral, conseillers en placements, agents d'assurances, etc.). Le comité est habituellement formé de cinq ou six membres représentant idéalement divers milieux. Les rencontres peuvent se tenir en personne ou par conférence téléphonique sur une base régulière et être menées conformément aux indications comprises dans le document spécifiant les objectifs du comité et le rôle de ses membres. L'objectif du comité est de définir les orientations des activités de dons planifiés de votre organisme et de créer des contacts dans le milieu des conseillers professionnels pour faire connaître à un plus grand nombre de personnes le travail qu'accomplit votre organisme. Quand votre programme de dons planifiés aura atteint une certaine maturité, vous pourrez songer à modifier le rôle du comité et lui donner une fonction plus consultative et moins active.

Pour plus d'information sur les comités de dons planifiés, nous vous recommandons les ressources suivantes : planforgifts.com (accès gratuit pour les membres de la CAGP), [Planned Giving for Canadians](#) (téléchargement gratuit pour les membres de la CAGP), et [givegreencanada](#) (G2Toolkit). Nous vous recommandons aussi de vous inscrire au compte LinkedIn de la CAGP et de demander l'aide de vos collègues.

Que pensez-vous de cette réponse ? Avez-vous d'autres conseils à suggérer ? Joignez-vous à la conversation en ligne sur le [groupe LinkedIn](#) de la CAGP-ACPD^{MD}

ÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR DES DONNS D'ASSURANCE-VIE

En octobre 2007, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a annoncé que les organismes de bienfaisance pouvaient donner des reçus pour les dons de polices d'assurance-vie existantes correspondant à leur juste valeur marchande, plutôt que pour leur valeur de rachat. La position précédente sur l'établissement de la valeur des polices d'assurance vie énoncée au paragraphe 3 du Bulletin d'interprétation IT-244 R3 favorisait et protégeait les organismes de bienfaisance. La nouvelle position, quant à elle, favorise le donateur.

Pour ces organismes, ce paragraphe était sensé. La valeur du reçu à émettre était égale à la valeur de rachat de la police donnée. C'était concret et transparent et limitait les dons à des polices ayant une valeur de rachat. Même si le donateur cessait de payer des primes et la police devenait périmée, l'organisme recevait encore une valeur tangible qu'il pouvait utiliser pour réaliser sa mission. Pour diverses raisons, ces dons étaient rares.

Le changement de position de l'ARC est reflété dans le nouveau paragraphe 248(31) qui établit que le montant admissible d'un don est le montant de la valeur marchande de la police qui est supérieur au montant de l'avantage que représente le don. L'ARC estime donc maintenant que les paragraphes 40 et 41 de la circulaire d'information intitulée *Exposé des principes sur l'évaluation des biens mobiliers* doivent être pris en considération pour l'établissement de la juste valeur marchande d'une police d'assurance à un donateur qualifié.

Conformément au paragraphe 40, la valeur de la police d'assurance doit refléter les facteurs suivants :

- a) la valeur de rachat de la police;
- b) le montant du prêt sur police qui peut être obtenu;
- c) la valeur nominale;
- d) l'état de santé de la personne assurée et son espérance de vie;
- e) les privilèges de conversion;
- f) les autres modalités de la police, par exemple les avenants temporaires et les clauses de doublement de la prestation;
- g) le coût de remplacement.

L'ARC a rendu sa position publique le 29 avril 2008 au congrès national de la CALU (Conference of Advanced Life Underwriters) et a par la suite publié cette information dans le document numéro 2008-0270391c6.

La détermination de la valeur marchande selon les directives contenues dans la circulaire d'information 89-3 est un processus complexe et chronophage qui doit être effectué par un actuaire indépendant et bien documenté dans un rapport détaillé. À ce sujet, voici quelques conseils :

- Généralement, seules les polices permanentes ayant des primes nivelées ont de la valeur.
- Les organismes de bienfaisance devraient demander aux donateurs de continuer à payer les primes après le don de la police.
- Engagez un actuaire agréé par le FCIA (Institut canadien des actuaires)

- L'évaluation de la police n'est pas un service qui sera ou qui peut être rendu par la compagnie d'assurance émettrice de la police
- Le coût d'évaluation d'une police sur deux vies s'élève à environ 2 500 \$.
- Certains actuaires peuvent donner une évaluation approximative pour permettre aux donateurs et aux organismes de bienfaisance de déterminer s'il vaut la peine de procéder à une évaluation complète.
- Cette évaluation devrait être demandée par l'organisme concerné, adressée à lui et être payée par celui-ci.
- Le donateur peut toutefois faire un don supplémentaire afin de compenser les frais encourus par l'organisme.

Depuis 2008, les organismes de bienfaisance ont reçu un nombre accru de dons d'assurances vie régies par ces nouveaux règlements. Un bon nombre de ces dons rapporteront des sommes intéressantes grâce aux indemnités de décès. Par contre, si ces dons ne sont pas bien gérés, ils risquent d'occasionner bien des maux de tête aux organismes de bienfaisance.

L'absence de marchés secondaires pour les polices d'assurance fait que les dons constituent la seule option qui s'offre aux contribuables désireux de récupérer les primes investies au cours des ans. Ceci augmente le risque de dumping de polices. Dans le pire des scénarios, un donateur obtiendra une évaluation d'une police sans valeur de rachat dont il veut se défaire. Il proposera de donner sa police à l'organisme le plus offrant en ce qui concerne la délivrance d'un reçu aux fins de l'impôt, en omettant souvent de déclarer qu'il n'a pas l'intention de payer les primes subséquentes. Il est vrai que l'organisme qui accepte cette police la détient et peut la maintenir, mais en réalité, la plupart des organismes n'ont ni les ressources ni le soutien de leur conseil pour le faire. Ces dons motivés par l'appât de déductions fiscales sont chronophages, ils encouragent le cynisme et risquent de se traduire par une certaine perte de confiance du public envers le processus philanthropique

L'organisme de bienfaisance devrait avoir pour objectif de recevoir les indemnités de décès provenant d'une police existante. Les évaluateurs tiennent habituellement pour acquis que la police sera maintenue jusqu'à la mort de la personne assurée. Tout organisme qui omet de transmettre ce genre d'information à l'évaluateur risque de se mettre dans une situation de délivrance de reçus non admissibles qui peuvent lui valoir des sanctions pouvant représenter jusqu'à 105 % du montant du reçu.

Il est difficile de faire des généralisations au sujet de la qualité des dons de polices d'assurance. Certains sont des dons formidables, d'autres sont une perte de temps. Il est nécessaire d'avoir des pratiques d'acceptation de dons rigoureuses qui permettent de distinguer les dons qui sont avantageux et ceux qui ne le sont pas. Les organismes de bienfaisance ont tout avantage à réexaminer leurs politiques d'acceptation de dons pour déterminer quel genre de polices d'assurance ils comptent accepter en échange d'un reçu. Comme toujours, la meilleure façon de protéger votre organisme est d'agir avec prudence, de s'assurer que le donateur a réellement l'intention de faire un don utile et d'être prêt à dire non à tout don qui n'en est pas un en réalité.

Malcolm D. Burrows
 Directeur des services-conseils en philanthropie
 Groupe gestion privée Scotia

ANNONCES

- Le rapport du Comité permanent des finances intitulé « *Maintenir le cap sur l'emploi et la croissance au Canada* » a été publié le mois dernier. En préparant ce rapport, le comité a pris pour principe que les collectivités solides servent de terreau à des entreprises solides et à des populations solides qui contribuent à la prospérité et à la résilience de toute nation. La CAGP-ACPD^{MD} note la recommandation suivante faite par le comité :

« *Que le gouvernement fédéral continue d'examiner des moyens d'inciter les Canadiens et Canadiennes à faire davantage de dons de charité, notamment en appuyant des initiatives comme l'étude du Comité des finances de la Chambre des communes sur les incitatifs fiscaux accordés au titre des dons de charité.* »

Pour plus d'information, veuillez consulter le [Rapport du comité](#) (chapitre 4 et recommandations)

- Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a annoncé aujourd'hui qu'une étude sur les dons de charité au Canada serait entreprise au retour des parlementaires en 2012. Cette étude examinera en particulier les mesures fiscales qui sont en place ou sont proposées pour encourager à la fois les dons des particuliers et des sociétés.

ACCUEILLONS CHALEUREUSEMENT CES NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DE LA CAGP-ACPD^{MD} !

Prénom	Nom de famille	Titre	Employeur	Table ronde
Alain	Saumur	Senior Development Officer	Toronto Rehab Foundation	Région de Toronto
Brandi	Morson	Public Relations	Alzheimer Society Peel	Région de Toronto
Carol	Rooymakers	Insurance Advisor	RBC Life Insurance Company	Nord de l'Alberta
Carolyn	Solby	Director, Marketing & Communications	Canadian Tire Jumpstart Charities	Région de Toronto
Connie	Lunde	Director of Development	The Catholic Archdiocese of Edmonton	Nord de l'Alberta
Denis	Blier	Conseiller en sécurité financière	Dale Parizeau Morris Mackenzie	Région de Montréal
Jeffrey	OHagan	Vice-President, Advancement	York University	Région de Toronto
Jocelyn	Anderson	Philanthropy Coordinator	Ecojustice Canada Society	Région de Vancouver
Karen	Taylor	Donor Relations Coordinator	Chalmers Regional Hospital Foundation	Saint John
Kayley	Trumbley	Development Manager, Planned Giving & Major Gifts	Easter Seals Ontario	Région de Toronto
Keith	Rutherford	Major Gifts & Planned Giving	The Good Shepherd Centre	Niagara/Golden Horseshoe
Maria	Jordan	Executive Director of Advancement	The Sterling Hall School	Région de Toronto
Monique	Ménard			Région de Montréal
Naomi	Rose	Senior Director, Marketing Programs	Canadian Breast Cancer Foundation	Région de Toronto
Philippe	Tisseur	Directeur Général	Destination Travail du Sud-Ouest de l'Île de Montréal	Région de Montréal
Shawn	Stearns	Director	Planned Giving Solutions Inc.	Région de Toronto
Steve	McQuaid	Board Director	Community Foundation of Prince Edward Island	I-P-É.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Prochaines activités de formation offertes par la CAGP-ACPD^{MD}

Cours sur les dons planifiés, version originale : du 19 au 24 mars 2012 à Banff
Joignez-vous à des collègues de la CAGP-ACPD^{MD} pour un cours intensif d'une semaine qui couvre les sujets les plus importants du domaine des dons planifiés. Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle de créer des contacts avec des collègues qui occupent des postes similaires au VÔTRE partout dans le pays ! Saisissez cette occasion de passer une semaine avec d'excellents instructeurs qui répondront à toutes vos questions et vous fourniront une perspective rafraîchissante sur votre programme de dons planifiés. Faites que l'année 2012 marque le début d'un temps nouveau pour votre organisme.

[Inscrivez-vous maintenant !](#)

[Ce cours vous intéresse? Présentez une demande de bourse.](#)

Cours d'un jour sur les dons planifiés : le 17 avril 2012 à Victoria

De retour au 19^e congrès national annuel à la demande populaire, le *Cours d'un jour sur les dons planifiés* sera de nouveau donné en marge du congrès. Joignez-vous à des collègues pour ce cours donné par des [instructeurs](#) exceptionnels qui vous donnera accès à des exemples prêts à utiliser et à des documents indispensables pour tout travail de développement. [Inscrivez-vous maintenant !](#)

Webinaires Top 6 de la CAGP-ACPD^{MD}

Cette toute nouvelle addition au programme de formation de la CAGP-ACPD^{MD} a constitué un excellent coup d'envoi pour 2012. Il reste encore cinq webinaires à venir qui seront présentés par des experts vers lesquels les gens se tournent. Ces informations animées ne manqueront pas de plaire à tous. Visitez [la page Web de nos webinaires](#) pour en savoir davantage !



CONGRÈS 2012



Congrès annuel 2012 DE LA CAGP-ACPD^{MD} – du 18 au 20 avril 2012

Hôtel Fairmont Empress et Centre des congrès de Victoria, à Victoria

Ne tardez pas à demander une bourse !

Dernier jour pour présenter une demande de bourse : **3 février 2012.**

Le congrès sera vert cette année

Quand vous arriverez à Victoria en avril pour assister au congrès national de la CAGP-ACPD^{MD}, Mère Nature se sera parée de toutes les teintes de vert possibles. Nous avons décidé de suivre son exemple.

Assurez vous de cliquer « j'aime » sur la page [Facebook](#) de l'association canadienne des professionnels en dons planifiés pour savoir comment participer au congrès de façon écologique en 2012.

Nous remercions le comité d'accueil qui a tenu à ce que ce congrès soit « vert ». Ce comité dynamique recycle cette année de vieux drapeaux pour en faire des sacs pour les congressistes.





Dans les prochaines éditions du PLANNER, nous vous présenterons les activités que les sections locales réaliseront au cours de l'année pour promouvoir le programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}. Vous êtes sur la bonne lancée !

Section locale du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}, sud de l'Alberta

La section locale du sud de l'Alberta a été établie en 2000 et est composée de sept membres à Calgary et de cinq à Lethbridge. Ils représentent un territoire dont la population est de 1 065 455 habitants à Calgary et de 86 000 à Lethbridge.

À Calgary, les conseillers professionnels et un groupe de bénévoles engagés ont travaillé à l'organisation d'une activité animée par une vedette médiatique locale. L'activité a attiré quelque 200 participants.

À Lethbridge, la section locale a réuni des représentants de divers organismes de bienfaisance ainsi que des conseillers professionnels pour la tenue des premières activités organisées dans le cadre du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} dans cette ville. Au programme : un atelier d'un jour intitulé « Planned Giving 101 », une présentation s'adressant aux conseillers professionnels par DeWayne Osborn pendant le repas du midi, et un panel de discussion en soirée s'adressant au grand public. Plus de 50 organismes de bienfaisance et conseillers professionnels ont participé à la journée et un nombre égal de membres du grand public ont assisté au panel. La promotion de la journée a été faite à la radio, à la télévision et dans les journaux. Suivez le programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} sur [Twitter](#) !

Pour plus d'information au sujet du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}, veuillez écrire à l'adresse suivante : leavelegacy@cagp-acpdp.org

OFFRES D'EMPLOI

Avez-vous un poste à combler ?

N'oubliez pas de vous servir du service d'affichage d'offres d'emploi de la CAGP-ACPD^{MD} !

Offres d'emploi de ce mois-ci :

[Directeur\(trice\) de mobilisation de fonds](#) - Loyalist College

[Directeur\(trice\)](#) - Jewish Federation of Greater Vancouver

[Coordonnateur\(trice\) des dons](#) - Central District

[Coordonnateur\(trice\) des dons planifiés](#) - Lutheran Church-Canada

[Directeur\(trice\) du développement, dons planifiés](#) - Plan International Canada

[Vice-président\(e\), avancement](#) - University of Alberta

Saviez-vous que toutes nos offres d'emploi sont publiées sur Twitter ? Suivez le fil [@CAGP_ACPDP](#) pour prendre connaissance des dernières offres d'emploi affichées sur Twitter.

LIENS INTÉRESSANTS

Article paru dans le Financial Post « [It is better to give and receive: The tax benefits of charitable giving explained](#) » : Selon un récent rapport publié par la BMO, 71 % des Canadiens envisagent de faire cette année des dons de bienfaisance égaux ou supérieurs à ceux de l'an dernier.

Article paru dans la Gazette de Montréal « [There's a big payoff to making a donation to the less fortunate](#) » : « C'est le moment de l'année où les organismes de bienfaisance sollicitent des dons pour aider les plus démunis ou pour soutenir une cause. Il se peut que vous ne soyez pas sûr si vous devez donner ou non, combien donner ou à quel organisme donner. Les informations économiques qui suivent vous aideront probablement à prendre une décision éclairée. »

Article paru dans Investment Executives « [Four questions about charitable giving](#) » : « Le don de bienfaisance vient du cœur et reflète les valeurs qu'ont nos clients », affirme Malcolm Burrows, directeur des services-conseils en philanthropie du Groupe gestion privée Scotia à Toronto. « Être capable de toucher cette dimension de leur vie permet d'établir une relation totale de gestion du patrimoine. »

ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LES TABLES RONDES

[Table ronde de Waterloo-Wellington](#)

Le jeudi 19 janvier 2012, de 11 h 30 à 13 h 30

(Activité menée en anglais)

Life Insurance and Planned Giving – Key Strategies and How To Market It!

Michelle Garst

[Table ronde de la région de Toronto](#)

Le jeudi 19 janvier 2012, de 8 h à 9 h 30

(Activité menée en anglais) Talking Gift Planning -Ten Tips for Better Donor

Conversations

Malcolm D. Burrows (Directeur des services-conseils en philanthropie, Groupe gestion privée Scotia)

[Tables rondes du nord et du sud de la Saskatchewan](#)

Le mercredi 15 février 2012, de 8 h 30 à 16 h

(Activité menée en anglais) 2012 CAGP Saskatchewan Workshop

[Table ronde de London](#)

Le mardi 10 janvier 2012, de 11 h 45 à 13 h 30

(Activité menée en anglais) Giving more that you've got; Life Insurance as a Planned Giving Tool

Ryan Fraser, CFP CIM, Directeur du développement des affaires, Freedom 55 Financial et codirecteur de succursale, Quadrus Investment Services Limited

[Table ronde de Niagara/Golden Horseshoe](#)

Le jeudi 9 février 2012, de 7 h 30 à 9 h

(Activité menée en anglais) Tips on how to promote planned gifts using UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} National Resources

Catherine Hurley, Présidente du comité national du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}

[Table ronde de la Nouvelle-Écosse](#)

Le jeudi 26 janvier 2012, de midi à 13 h 30

(Activité menée en anglais) Effective Stewardship & Recognition

Doralin Fredericks, CFRE - Directrice, Gestion, QEII Foundation

[Table ronde du sud de la Saskatchewan](#)

Le mercredi 18 janvier 2012, de 17 h à 19 h

(Activité menée en anglais) Philanthropy After 5

Jay Lamont, Lamont Consulting Work Life Balance

[Table ronde de la région de Montréal](#)

Le mercredi 11 janvier 2012, de midi à 13 h 30

Règlements de successions complexes

M^e Caroline Marion, LL.M., D.E.S.S. Fisc., Pl. Fin

[Table ronde de l'île de Vancouver](#)

Le jeudi 2 février 2012, de 12 h à 13 h 30

(Activité menée en anglais) Social Media; the Planned Giving Groundswell

Leah Baade, Copywriting and Social Media Services

[Table ronde du sud de l'Alberta](#)

Le mardi 17 janvier 2012

(Activité menée en anglais) Answers about the new Alberta Wills and Succession Act

Shelley E. Waite

[Table ronde d'Ottawa](#)

Le mercredi 25 janvier 2012, de 11 h 30 à 13 h 30

(Activité menée en anglais) From Annual Fund to Legacy Gift

Ed Sluga, Vice-président, dons majeurs et dons planifiés, The Foundation of Guelph General Hospital

[Table ronde de la Mauricie](#)

Le jeudi 26 janvier 2012, de 7 h 30 à 9 h 30

Une approche pour informer vos donateurs concernant les dons planifiés et votre organisme!

Claude Parent, Directeur, développement philanthropique, Université Laval

Table ronde de la région de Vancouver

Le jeudi 26 janvier 2012, de 7 h 30 à 9 h 30

(Activité menée en anglais) Planned Giving Volunteers – A Panel Presentation

Carmen Murphy, Directrice du développement, Vancouver Opera

Joanne McLellan, Directrice des dons planifiés, Lion's Gate Hospital Foundation

Heather Wardle, Directrice du développement, Seva Canada

AFP et table ronde de Niagara Golden Horseshoe

Le mardi 27 mars 2012, de midi à 13 h 30

(Activité menée en anglais) The Zoomers are Re-inventing Everything ... Are you?"

David Cravit, Vice-président, ZoomerMedia Ltd.

Table ronde du Manitoba

Le jeudi 16 février 2012, de 11 h 30 à 13 h

(Activité menée en anglais)

Facilitators and Hindrances to Charitable Giving: Learning from Consumers

Dr Sergio Carvalho, fellow de recherche de F. Ross Johnson & et professeur agrégé en Marketing

Asper School of Business, University of Manitoba